Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212203350-20260219-20260201-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CÔTES D'ARMOR

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SENVEN-LEHART

Séance du 12 février 2026

20h00

PRESENTS : BURLOT Gilbert - RAIMONDO Annette - -LE FOLL Hervé – LE GRAET Anthony – FINET Sylvie — MEROT Fabien- LE LAY Cédric- - LANDRIEU Anthony- LE FLOHIC Jérôme

Absent excusé : DAVENNE Jérémy- GUILLOUX Eugène

Nombre de conseillers en exercice : 11 **Votants** : 9 **Présents** : 9 procuration : 0

Secrétaire de séance : RAIMONDO Annette

Date de convocation le 05 février 2026

2026-02-01 subventions 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **Accorde** pour 2026 les subventions suivantes :

DEMANDES DE SUBVENTION 2026				
Articles M14	**Organismes**	**Montants votés en 2024**	**Montants votés en 2025**	**Montants votés en 2026**
	Commune de Plésidy	6000 €	1 000 €	1 000 €
	Commune de Quintin	7000 €	7 000€	7 000 €
	Commune de St Gilles Pligeaux	3500 €	1000 €	1 000 €

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212203350-20260219-20260201-DE

6558	Commune du Vieux-Bourg	1500 €	1 500 €	1 000 €
	Commune de Bourbriac	4000 €	5 000 €	6 000 €
	Commune de Ploumagoar	952	2000	1 000 €
6558	ASAD 22	150 €	150 €	150 €
6574	Ecole Notre-Dame Quintin	1000 €	1 000 €	1 000 €
	Ecole St-Joseph Plésidy	6 000 €	6 000 €	6 000 €
	Chambre des Métiers (60€ par apprenti)	240 €	300 €	300 €
	Bâtiments CFA Côtes d'Armor	50 €	100 €	100 €
	Maison Famille Rurale Loudéac			60 €
	Centre Anticancéreux E.M.	100 €	100 €	100 €
	Association Valentin Hauy	100 €	100 €	100 €
	A.D.M.R.	150 €	150 €	150 €
	Société de Chasse Senven	152 €	152 €	152 €
	La Pierre Le Bigaut, Mucoviscidose	80 €	80 €	80 €
	Pompiers de Bourbriac	100 €	100 €	100 €
	Association Cardio Greffes	60 €	60 €	60 €
	Association Chapelle St Tugdual	152€	152 €	152 €
	AFN Bourbriac	100 €	100 €	100 €
	Association d'aide aux tiers et quart monde	50 €	50 €	50 €
	Association diabétique Diab-Armor	100 €	100 €	100 €
	Association Mignoned Ar Vro	300 €+152 €	300 + 152 €	300+152 €
	Banque alimentaire du Pays de Guingamp	386 €	386 €	212 €

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212203350-20260219-20260201-DE

	La Dynamique Senven Léhart	152 €	152 €	152 €
	Pôle de l'Etang Neuf Saint Connan	50 €	50 €	50 €
	Participation aux stages des scolaires à l'étranger (70 €/stage)	210 €	210 €	210 €
	Transport scolaire	500 €	500 €	500 €
	Participation voyage scolaire (40€/enfant école primaire ; 60€/enfant collège, lycée et études universitaires)	800 €	800 €	800 €

Les subventions ne seront attribuées que sur demande écrite, avec les justificatifs et bilans des associations.

Précision : GPA reçoit de l'argent venant des charges transférées qui est redonné en partie aux communes. C'est ce qui se passe pour la somme de 300 €, somme que la commune a reçue pour l'Association Mignoned Ar Vro et qu'elle doit rétrocéder à l'association.

Ainsi fait été délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilbert BURLOT

MAIRIE DE SENVEN-LÉHART
(22720)

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212203350-20260219-20260201-DE